

NOTICE D'INSTRUCTIONS ET PIÈCES DE RECHANGE

EPANDEURS D'ENGRAIS

XXL 242/292

PROLOG SIRTEC SA

21,RUE JEAN MONNET - 28630 FONTENAY-SUR-EURE
TÉL: 02.37.91.54.30 - FAX: 02.37.91.54.36
EMAIL: contact@prolog.fr
TÉL MAGASIN PIÈCES DÉTACHÉES: 02.37.91.54.39

01/07- N°8101051


01/07
8 101 051



Cher Client,

Vous avez choisi un épandeur d'engrais PROLOG XXL *et nous vous remercions de votre confiance pour notre matériel.*

Pour une bonne utilisation, et pour tirer profit de toutes les capacités de votre épandeur, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice.

De par votre expérience, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations et suggestions, toujours utiles pour l'amélioration de nos produits.

En vous souhaitant bon usage de votre épandeur d'engrais,

Veuillez agréer, Cher Client, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

L. BORDIER
Directeur

IDENTIFICATION

Dans toute correspondance ou commande , n'oubliez jamais d'indiquer:

Le nom de la machine et son type:	**XXL 242** ❑	**XXL 292** ❑
Le numéro de Série :	....	
L'équipement:	....	
Votre numéro de client:	....	



Prescriptions de sécurité




Risque d'accident



Risque d'endommager la machine



Faciliter le travail

● ***Ces symboles sont utilisés dans cette notice chaque fois que des recommandations concernent votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine.***

● ***Transmettez impérativement ces recommandations à tout utilisateur de la machine.***

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Avant chaque utilisation et mise en service de l'ensemble tracteur-machine, s'assurer de sa conformité avec la réglementation en matière de sécurité du travail et avec les dispositions du Code de la Route.

GÉNÉRALITÉS

***1 -** Respecter, en plus des instructions contenues dans cette notice, la législation relative aux prescriptions de sécurité et de prévention des accidents.*
***2 -** Les avertissements apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer et contribuent à éviter les accidents.*
***3 -** Lors de la circulation sur la voie publique, respecter les prescriptions du Code de la Route.*
***4 -** Avant de commencer le travail, l'utilisateur devra se familiariser obligatoirement avec les organes de commande et de manœuvre de la machine et leurs fonctions respectives. En cours de travail, il sera trop tard pour le faire.*
***5 -** L'utilisateur doit éviter de porter des vêtements flottants qui risqueraient d'être happés par des éléments en mouvement.*
***6 -** Il est recommandé d'utiliser un tracteur équipé d'une cabine ou d'un arceau de sécurité, aux normes en vigueur.*
***7 -** Avant la mise en route de la machine et le démarrage des travaux, contrôler les abords immédiats (enfant !).*
Veiller à avoir une visibilité suffisante ! Eloigner toute personne ou animal de la zone de danger de la machine (projections !).
***8 -** Le transport de personnes ou d'animaux sur la machine lors du travail ou lors des déplacements est strictement interdit.*
***9 -** L'accouplement de la machine au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet conformément aux normes de sécurité en vigueur.*
***10 -** La prudence est de rigueur lors de l'attelage de la machine au tracteur et lors de son désaccouplement !*
***11 -** Avant d'atteler la machine, il conviendra de s'assurer que le lestage de l'essieu avant du tracteur est suffisant. La mise en place des masses de lestage doit se faire sur les supports prévus à cet effet conformément aux prescriptions du constructeur du tracteur.*
***12 -** Respecter la charge à l'essieu maximum et le poids total roulant autorisé en charge.*
***13 -** Respecter le gabarit maximum sur la voie publique.*
***14 -** Avant de s'engager sur la voie publique, veiller à la mise en place et au bon fonctionnement des protecteurs et dispositifs de signalisation (lumineux, réfléchissants…) exigés par la loi.*
***15 -** Toutes les commandes à distance (corde, câble, tringle, flexible…) doivent être positionnées de telle sorte qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risque d'accident ou de dégâts.*
***16 -** Avant de s'engager sur la voie publique, placer la machine en position de transport, conformément aux indications du constructeur.*
***17 -** Ne jamais quitter le poste de conduite lorsque le tracteur est en marche.*
***18 -** La vitesse et le mode de conduite doivent toujours être adaptés aux terrains, routes et chemins. En toute circonstance, éviter les brusques changements de direction.*
***19 -** La précision de la direction, l'adhérence du tracteur, la tenue de route et l'efficacité des dispositifs de freinage sont influencées par des facteurs tels que : poids et nature de la machine attelée, lestage de l'essieu avant, état du terrain ou de la chaussée. Il est donc impératif de veiller au respect des règles de prudence dictées par chaque situation.*
***20 -** Redoubler de prudence dans les virages en tenant compte du porte-à-faux, de la longueur, de la hauteur et du poids de la machine ou de la remorque attelée.*
***21 -** Avant toute utilisation de la machine, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état. Les protecteurs endommagés doivent être immédiatement remplacés.*
***22 -** Avant chaque utilisation de la machine, contrôler le serrage des vis et des écrous, en particulier de ceux qui fixent les outils (disques, palettes, déflecteurs…). Resserrer si nécessaire.*
***23 -** Ne pas stationner dans la zone de manœuvre de la machine.*
***24 -** Attention ! Des zones d'écrasement et de cisaillement peuvent exister sur les organes commandés à distance, notamment ceux asservis hydrauliquement.*
***25 -** Avant de descendre du tracteur, ou préalablement à toute intervention sur la machine, couper le moteur, retirer la clé de contact et attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement.*
***26 -** Ne pas stationner entre le tracteur et la machine sans avoir préalablement serré le frein de parcage et/ou avoir placé des cales sous les roues.*
***27 -** Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne puisse être mise en route accidentellement.*
***28 -** Ne pas utiliser l'anneau de levage pour lever la machine lorsqu'elle est remplie.*

UTILISATION CONFORME DE LA MACHINE

L' épandeur ne doit être utilisé que pour les travaux pour lesquels il a été conçu.
En cas de dommage lié à l'utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur, la responsabilité de celui-ci sera entièrement dégagée.
Toute extrapolation de la destination d'origine de la machine se fera aux risques et périls de l'utilisateur.
L'utilisation conforme de la machine implique également :
- le respect des prescriptions d'utilisation, d'entretien et de maintenance édictées par le constructeur,
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange, d'équipements et d'accessoires d'origine ou préconisés par le constructeur.
L' épandeur ne doit être utilisé, entretenu et réparé que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et modes d'utilisation de la machine. Ces personnes doivent aussi être informées des dangers auxquels elles pourraient être exposées.
L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur en matière de :
- prévention contre les accidents,
- sécurité du travail (Code du Travail),
- circulation sur la voie publique (Code de la Route).
- Il lui est fait obligation d'observer strictement les avertissements apposés sur la machine.
- Toute modification de la machine effectuée par l'utilisateur lui-même ou toute autre personne, sans l'accord écrit préalable du constructeur engagera la responsabilité du propriétaire du matériel modifié.
- Le bruit créé par la machine n'excède pas 70 décibels.

ATTELAGE

***1 -** Pendant les phases d'attelage et de dételage, veiller à ce que l'axe de verrouillage de la béquille soit correctement verrouillé.*
***2 -** Ne pas se tenir entre le tracteur et la machine, ni autour de celle-ci pendant l'attelage.*

ORGANES D'ANIMATION

(Prises de force et arbres de transmission à cardans)

1 – *N'utiliser que les arbres de transmission à cardans fournis avec la machine ou préconisés par le constructeur.*

2 – *Les protecteurs des prises de force et des arbres de transmission à cardans doivent toujours être en place et en bon état.*

3 – *Veiller au recouvrement correct des tubes des arbres de transmission à cardans, aussi bien en position de travail qu'en position de transport.*

4 – *Avant de connecter ou de déconnecter un arbre de transmission à cardans, débrayer la prise de force, couper le moteur et retirer la clé de contact.*

5 – *Si l'arbre de transmission à cardans primaire est équipé d'un limiteur de couple ou d'une roue libre, ceux-ci doivent impérativement être montés sur la prise de force de la machine.*

6 – *Veiller toujours au montage et au verrouillage corrects des arbres de transmission à cardans.*

7 – *Veiller toujours à ce que les protecteurs des arbres de transmission à cardans soient immobilisés en rotation à l'aide des chaînettes prévues à cet effet.*

8 – *Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer que le régime choisi et le sens de rotation de la prise de force sont conformes aux prescriptions du constructeur.*

9 – *Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer qu'aucune personne ou animal ne se trouve à proximité de la machine.*

10 – *Débrayer la prise de force lorsque les limites de l'angle de l'arbre de transmission à cardans prescrites par le constructeur risquent d'être dépassées.*

11 – *Attention ! Après le débrayage de la prise de force, les éléments en mouvement peuvent continuer à tourner quelques instants encore. Ne pas s'en approcher avant immobilisation totale.*

12 – *Lors de la dépose de la machine, faire reposer les arbres de transmission à cardans sur les supports prévus à cet effet.*

13 – *Après avoir déconnecté l'arbre de transmission à cardans de la prise de force du tracteur, celle-ci doit être recouverte de son capuchon protecteur.*

14 – *Les protecteurs de prise de force et d'arbres de transmission à cardans endommagés doivent être remplacés immédiatement.*

CIRCUIT HYDRAULIQUE

1 – *Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression.*

2 – *Lors du montage de vérins ou de moteurs hydrauliques, veiller attentivement au branchement correct des circuits, conformément aux directives du constructeur.*

3 – *Avant de brancher un flexible au circuit hydraulique du tracteur, s'assurer que les circuits côté tracteur et côté machine ne sont pas sous pression.*

4 – *Il est vivement recommandé à l'utilisateur de la machine de suivre les repères d'identification sur les raccords hydrauliques entre le tracteur et la machine afin d'éviter des erreurs de branchement. Attention ! Il y a risque d'interversion des fonctions (par exemple : relever/abaisser).*

5 – *Contrôler une fois par an les flexibles hydrauliques :*
. Blessure de la couche extérieure
. Porosité de la couche extérieure
. Déformation sans pression et sous pression
. Etat des raccords et des joints
La durée d'utilisation maximum des flexibles est de 6 ans. Lors de leur remplacement, veiller à n'utiliser que des flexibles de caractéristiques et de qualité prescrits par le constructeur de la machine.

6 – *Lors de la localisation d'une fuite, il conviendra de prendre toute précaution visant à éviter les accidents.*

7 – *Tout liquide sous pression, notamment l'huile du circuit hydraulique, peut perforer la peau et occasionner de graves blessures ! En cas de blessure, consulter de suite un médecin ! Il y a danger d'infection !*

8 – *Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, mettre le circuit hors pression, couper le moteur et retirer la clé de contact.*

ENTRETIEN

1 – *Avant tous travaux de maintenance, d'entretien ou de réparation, ainsi que lors de la recherche de l'origine d'une panne ou d'un incident de fonctionnement, il faut impérativement que la prise de force soit débrayée, que le moteur soit coupé et la clé de contact retirée.*

2 – *Contrôler régulièrement le serrage des vis et des écrous. Resserrer si nécessaire !*

3 – *Avant de procéder à des travaux d'entretien sur une machine en position relevée, étayer celle-ci à l'aide d'un moyen approprié.*

4 – *Lors du remplacement d'une pièce travaillante, (pale pour les distributeurs ou socs pour les semoirs), mettre des gants de protection et n'utiliser qu'un outillage approprié.*

5 – *Pour la protection de l'environnement, il est interdit de jeter ou de déverser les huiles, graisses et filtres en tout genre. Les confier à des entreprises spécialisées dans leur récupération.*

6 – *Avant toute intervention sur le circuit électrique, déconnecter la source d'énergie.*

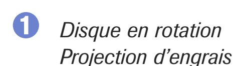
7 – *Les dispositifs de protection susceptibles d'être exposés à une usure doivent être contrôlés régulièrement. Les remplacer immédiatement s'ils sont endommagés.*

8 – *Les pièces de rechange doivent répondre aux normes et caractéristiques définies par le constructeur. N'utiliser que des pièces de rechange Prolog.*

9 – *Avant d'entreprendre des travaux de soudure électrique sur le tracteur ou la machine attelée, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie.*

10 – *Les réparations affectant les organes sous tension ou pression (ressorts, accumulateurs de pression, etc) impliquent une qualification suffisante et font appel à un outillage spécifique ; aussi ne doivent-elles être effectuées que par un personnel qualifié.*

DANGER



1. *Disque en rotation*
   Projection d'engrais
2. *Pression hydraulique*
3. *Risque d'écrasement attelage*





SOMMAIRE

Pages REGLAGES



2

Pages MONTAGE EQUIPEMENTS





Pages PIECES DE RECHANGE — A



6



Lire attentivement la notice avant l'utilisation.
Comprendre son épandeur c'est mieux l'utiliser.



SOMMAIRE

Pages MISE EN ROUTE



1

Pages ENTRETIEN



3

Pages CARACTERISTIQUES / RECOMMANDATIONS



5

Pages OPTIONS



7



A



A réception de votre machine, vérifier qu'elle n'a pas été endommagée pendant le transport et qu'il ne manque rien.

1

A Transport et réception du matériel

Vérifier soigneusement que votre machine n'a pas été endommagée pendant le transport et qu'il ne manque aucune pièce. Eventuellement, faire les réserves nécessaires sur le récépissé et les confirmer dans un délai de 48 heures par lettre recommandée au transporteur.

Lors d'un transport, se conformer aux règles de sécurité suivantes :
- → *La béquille ❶ doit être en position basse,*
- → *Tirer le levier de frein ❷ de stationnement,*
- → *Arrimer le matériel sur les «zones de sanglage ❸ pour transport» prévu à cet effet.*

***REMARQUES**:*
Conditions de stockage : à vide sur une pente inférieure à 10%, freins correctement serrés.

• ***Vérifications préalables à toute utilisation***
- → *Vérifier que tous les boulons de la machine sont bien serrés.*

ATTENTION:

Après 1 heure de travail:
- → *resserrer les écrous de roues, le couple de serrage doit être compris:*
  - *entre 19 et 21 m.daN pour les essieux à 8 goujons Ø 18 par tambour.*
  - *entre 40 et 42 m.daN pour les essieux à 10 goujons Ø 22 par tambour.*

Après 8 heures de travail:
- → *vérifier le jeu des roulements de roue et le serrage des écrous de roues.*

B





Vérifier qu'il n'y ait personne autour de la machine pendant l'attelage.

B Attelage

→ *Atteler la machine au tracteur au moyen de la béquille ❶ (attelage bas) et régler la flèche à une hauteur telle que le bord supérieur de la caisse soit le plus proche de l'horizontale, ce qui correspond à la position optimale de travail des disques ou des rampes.*

Pendant les opérations d'attelage, ou de dételage, veiller à ce que l'axe de verrouillage ❷ de la béquille soit correctement verrouillé.

C



Travailler avec une transmission protégée, en bon état, conforme aux normes en vigueur. Respecter le régime de prise de force de 1000 tr/min, et n'utiliser que la transmission préconisée dans le tableau P11 en fonction de l'équipement. L'inobservation de cette précaution entraînerait des dommages au mécanisme qui ne seraient pas couverts par la garantie.

1

C Prise de force et hydraulique

Le régime est de 1000 Tr/mn, il est recommandé d'embrayer la prise de force, moteur au ralenti.
Possibilité de 540 Tr/mn avec multiplicateur de pompe rapport 3,5 au lieu de 2.
Lire attentivement la notice jointe avec la prise de force.

ANGLE DE LA TRANSMISSION :
Pour garder votre cardan en bon état de fonctionnement, respecter les positions de travail dans la limite de l'angle maximum autorisé, 35° pour les transmissions standard, 80° pour les cardans grand-angle.

• *Montage :*
→ *Graisser l'arbre d'entrée du multiplicateur de pompe à l'avant de l'appareil, avant d'emboîter la transmission.*

• *Longueur du cardan :*
→ *Vérifier que la longueur du cardan est bien adaptée à votre tracteur.*

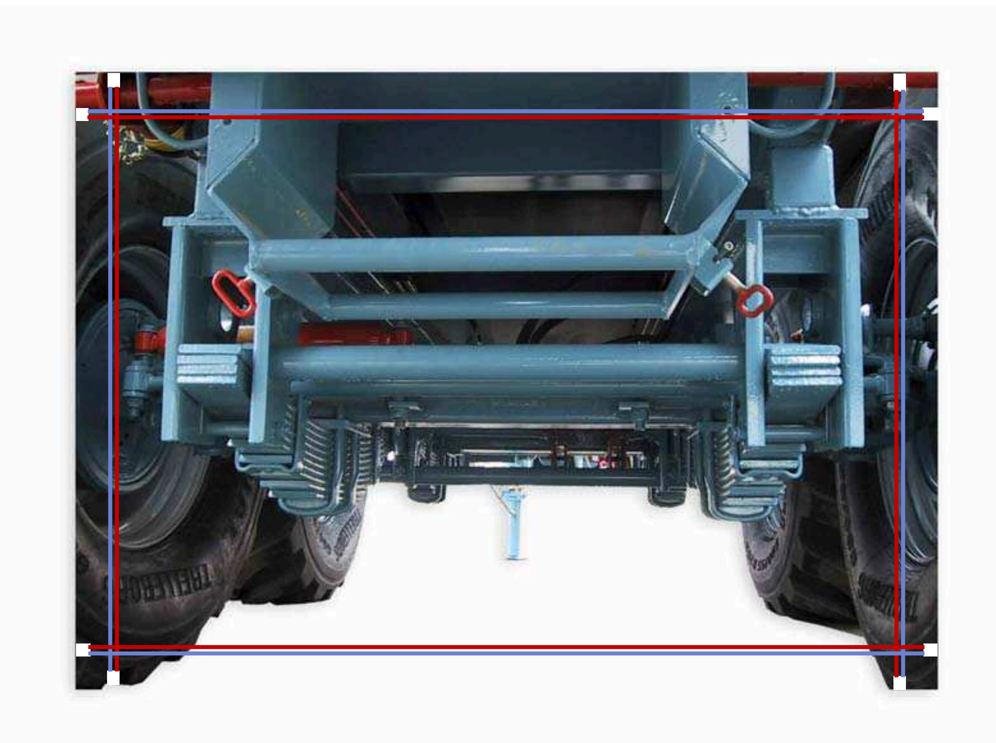
REMARQUE: ***Attention à la longueur maximale au travail (L maxi).***

Pour la mise à longueur, mettre les deux demi-transmissions côte à côte dans leur plus courte position de travail et les repérer.
Laisser un jeu de 3 cm à chaque extrémité.

→ *Raccourcir les tubes protecteurs intérieurs et extérieurs de la même longueur.*
→ *Raccourcir les profils coulissants intérieurs et extérieurs de la même longueur que les tubes protecteurs.*
→ *Arrondir les bords et nettoyer soigneusement la limaille.*
→ *Graisser les profils coulissants.*

TRANSMISSIONS À CARDAN			
Equipement sur épandeurs	Type (côté tracteur)	Type (côté machine)	(Voir pages)
Centrales hydrauliques	WWH 2280 (6 cannelures 1"3/8) (Mâchoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Mâchoire à cliquet)	A3-00 A4-00
AUTRES TRANSMISSIONS GRAND ANGLE			
Centrales hydrauliques	WWH 2280 (21 cannelures 1"3/8) (Mâchoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Mâchoire à cliquet)	A3-00 A4-00
Centrales hydrauliques	WWH 2280 (20 cannelures 1"3/4) (Mâchoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Mâchoire à cliquet)	A4-00

C





Essieu suiveur: le bloquer pour les marches arrières et pour la circulation sur voie dangereuse (route à fort dévers, côté de la chaussée déformée), etc.

1

C

Le circuit hydraulique peut être équipé d'un limiteur de pression qui stoppe la fonction hydraulique concernée lorsque la pression dépasse la valeur de tarage.

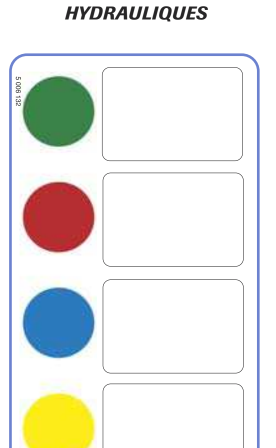
→ *Ne jamais insister au risque de le détériorer.*
→ *Un limiteur endommagé ne doit être remplacé que par un limiteur de même tarage.*
→ *Raccorder les prises d'huile au tracteur et vérifier le freinage hydraulique.*
→ *Accrocher le câble de sécurité situé sur le levier de frein de stationnement à un point d'ancrage solide à l'arrière du tracteur. Le câble doit resté détendu lors du braquage de l'ensemble tracteur/machine.*
→ *Raccorder la prise électrique d'éclairage.*
→ *raccorder la prise d'huile pour l'essieu suiveur car il faut le bloquer pour effectuer certaines manœuvres et notamment les marches arrières et sur la route.*

EXEMPLE DE RACCORDEMENT À EFFECTUER.

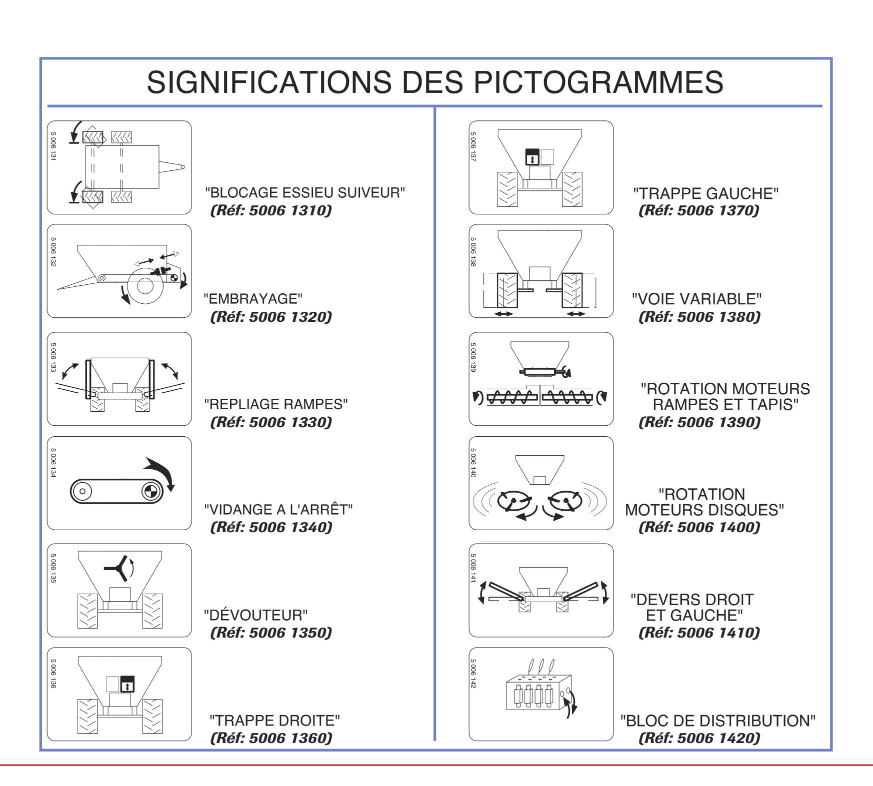
TYPE D'ÉQUIPEMENT / FONCTIONS	RAMPES PLATEAUX HYDRAULIQUES (AVEC CENTRALE - KIT 2 TG)	PLATEAUX HYDRAULIQUES (SANS CENTRALE)	RAMPES HYDRAULIQUES (SANS CENTRALE)
EMBRAYAGE	/	1 SE	/
TRAPPE DOUBLE	/	2 DE	/
DEVERS	/	/	1 SE
REPLIAGE	1 DE	/	1 DE
MOTEURS	/	1 DE	1 DE

(SE = Simple effet, DE = Double effet)

REPÉRAGE DES FONCTIONS HYDRAULIQUES

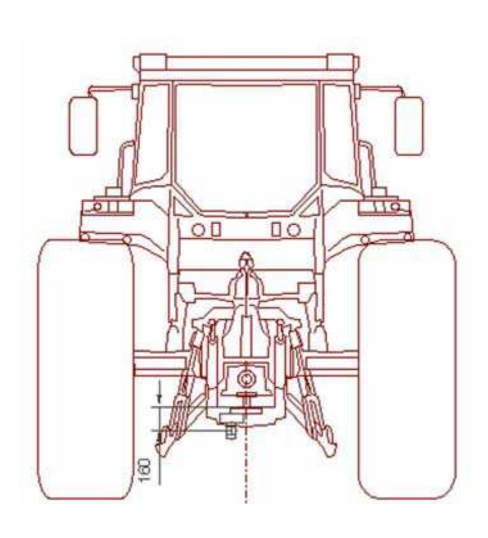


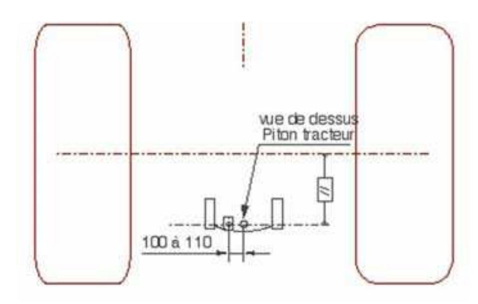
(Réf: 5006 1300)

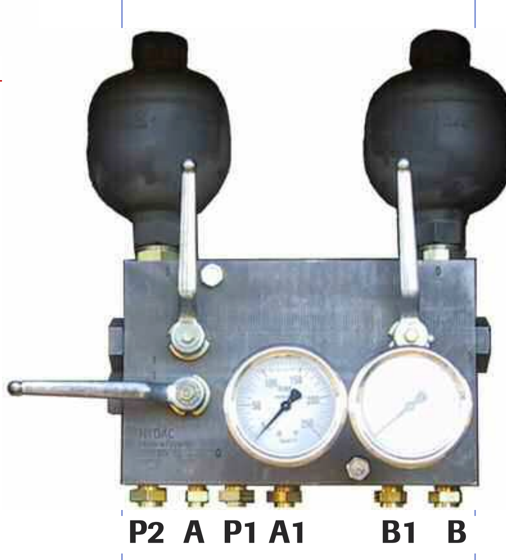


C











Respecter la procédure afin d'éviter les risques d'accident et de détérioration de la machine.
***Angle de tangage:** 30 ° maxi / **Angle de roulis:** 20° maxi*

1

C Procédures de mise en oeuvre de l'essieu suiveur forcé sur épandeurs types XXL

Mise en place de la chape sur le tracteur pour le vérin émetteur (vérin de flèche)

1°) Le centre du trou de la chape doit être situé entre 100 et 110 mm à gauche du piton d'attelage et sur l'axe passant par le piton et parallèle à l'axe des roues arrières du tracteur.

2°) Le centre de la chape doit être situé à 160 mm en dessous du piton d'attelage. Pour cela prendre une cale de dimension suffisante pour souder la chape dessus.

3°) Souder correctement l'ensemble lorsqu'il est placé conforme aux directives ci-dessus.

Réglage du vérin émetteur (vérin de flèche) lors de la première mise en service.
Maintenance lors d'un déréglage, erreur de manipulation, etc...

NB: Pour un réglage simple de mise à niveau de la pression, effectuer seulement les opérations 4°) 5°) 6°) et 10°).

1°) Atteler l'épandeur. Ne pas fixer le vérin de flèche.

2°) Verrouiller l'essieu à la barre d'accouplement de l'essieu suiveur par l'intermédiaire de l'axe de blocage.

3°) Vérifier l'angle de l'essieu suiveur à l'aide d'une règle posée contre la roue de l'essieu (les quatre roues de l'épandeur doivent être parallèles).

4°) Fermer le robinet de la pompe de béquille.

5°) Mettre les vannes n°2 et n°3 sur la position 1, et la vanne n°1 sur la position 0 .

6°) Vérifier la pression de 50 à 80 bars, utiliser la pompe de la béquille pour ajuster.

7°) Fixer le vérin émetteur (vérin de flèche).

8°) Avancer en ligne droite de façon à aligner parfaitement le tracteur avec l'épandeur.

9°) Déverrouiller l'essieu **sans déplacer l'ensemble tracteur/épandeur**.

10°) Mettre les vannes n°2 et n°3 sur la position 0, et la vanne n°1 sur la position 1 .

11°) L'ensemble est prêt à fonctionner. Par sécurité, vérifier le bon parallélisme des roues lors d'un déplacement en ligne droite.

D

1

2

3

4

Bien positionner les 3 vannes 1/4 de tour sur la fonction souhaitée (rampes ou disques), sinon risque de détérioration.





D Montage du dispositif d'épandage:

• Version hydraulique

Les deux systèmes d'épandage sont montés sur la machine et peuvent être utilisés sans aucun démontage.

Il suffit, lorsqu'il y a utilisation de la rampe:

→ *Retirer les disques d'épandage ❶ et de les placer sur le support prévu sur le côté gauche de la machine, puis faire glisser le bloc hydraulique ❷ à fond de glissière vers l'avant.*

Ceci permet de libérer la place nécessaire pour le positionnement des rampes.

→ *Bien s'assurer de l'enclenchement correcte des loquets ❸.*

→ *Positionner les leviers des trois vannes 1/4 de tour ❹ (une vanne située à gauche, une à droite et une derrière la machine) sur la position adéquate: soit rampes , soit disques.*

E





Veillez, lorsque le tracteur est braqué, et afin d'éviter toutes détériorations, à ce que les pneumatiques ne viennent pas en contact avec l'épandeur ou certains de ses composants.
Pendant tous les déplacements, au travail ou sur la route, l'échelle doit être totalement repliée.
Respecter la législation en vigueur pour la circulation sur route.

E Pneumatiques

• **GABARIT:**

Certaines machines peuvent être homologuées en autorisant des montes de pneumatiques de forte largeur.

Dans ce cas la largeur hors-tout des machines peut excéder 2,55m sans dépasser 3,00m à la seule condition que ce dépassement ne soit causé que par les pneumatiques. Le reste de la machine ne doit pas dépasser 2,55m. Dans ce cas, la machine est en configuration «hors code».

Une circulation sur route avec une machine dont les pneumatiques dépassent la largeur de 2,55m sans dépasser 3,00m, est soumise à autorisation préfectorale.

Veuillez consulter les arrêtés préfectoraux des départements dans lesquels la machine va se déplacer.

En l'absence d'homologation et d'autorisation préfectorale, tout dépassement de largeur est interdit sur routes publiques.

Dans tous les cas n'utiliser que les pneumatiques indiqués dans le tableau ci-dessous.

	DÉSIGNATION PNEUMATIQUES	PRESSION DE GONFLAGE CIRCULATION MIXTE ROUTE/CHAMPS 25 km/h (France)	PRESSION DE GONFLAGE CIRCULATION MIXTE ROUTE/CHAMPS 40 km/h (Autres pays)
XXL 242	**600/55 - 26,5**	**2,0 bars**	**2,3 bars**
	700/50 - 26,5	1,6 bars	1,8 bars
	710/50 - 26,5	1,5 bars	1,7 bars
	680/55 - R 26,5	1,8 bars	2,0 bars
XXL 292	**600/60 - 30,5**	**2,5 bars**	**2,8 bars**
	700/50 - 30,5	1,9 bars	2,2 bars
	650/65 - 30,5	1,8 bars	2,1 bars
	750/60 - 30,5	1,4 bars	1,6 bars

Spécification Fabricants

IMPORTANT:
La vitesse maximale de circulation sur route est de 25 km/h ou 40 km/h selon l'homologation. Respecter la limite indiquée à l'arrière de la machine et mentionnée dans les documents de conformité.

F

1

2

PROLOG



Intervenir dans la trémie seulement lorsque le moteur du tracteur est à l'arrêt.

F Contrôler le bon emplacement des grilles anti-motte

Si votre épandeur est équipé de rehausses et d'un jeu de grilles anti-motte ❶, veillez à ce que celles-ci soient bien placées dans la rehausse supérieure (les barres de renfort toujours vers le bas) et non dans la trémie, afin d'éviter les éventuelles déformations du matériel.

Veillez également à ce que les clefs ❷ soient correctement positionnées.

Lorsqu'il n'y a pas de rehausse, les grilles sont à placer dans la trémie (les barres de renfort également vers le bas), comme sur la photo ❶.

G







Il est préférable de vider complètement la trémie avant le chargement afin d'éviter un éventuel blocage lors du redémarrage.

1

G Chargement de la trémie

<u>Le chargement par godet :</u>
Afin d'éviter de déplacer les grilles anti-mottes
→ veiller à ce que les chargements ne soient pas brusques.

<u>Le chargement par remplissage pneumatique :</u>
Afin d'éviter la compression dans la trémie
→ décrocher les sandows uniquement à l'arrière de la trémie.

• DÉBUT DE L'ÉPANDAGE APRÈS UN NOUVEAU CHARGEMENT :
Si la machine a bien été complètement vidée avant d'être rechargée, le redémarrage ne pose aucun problème.

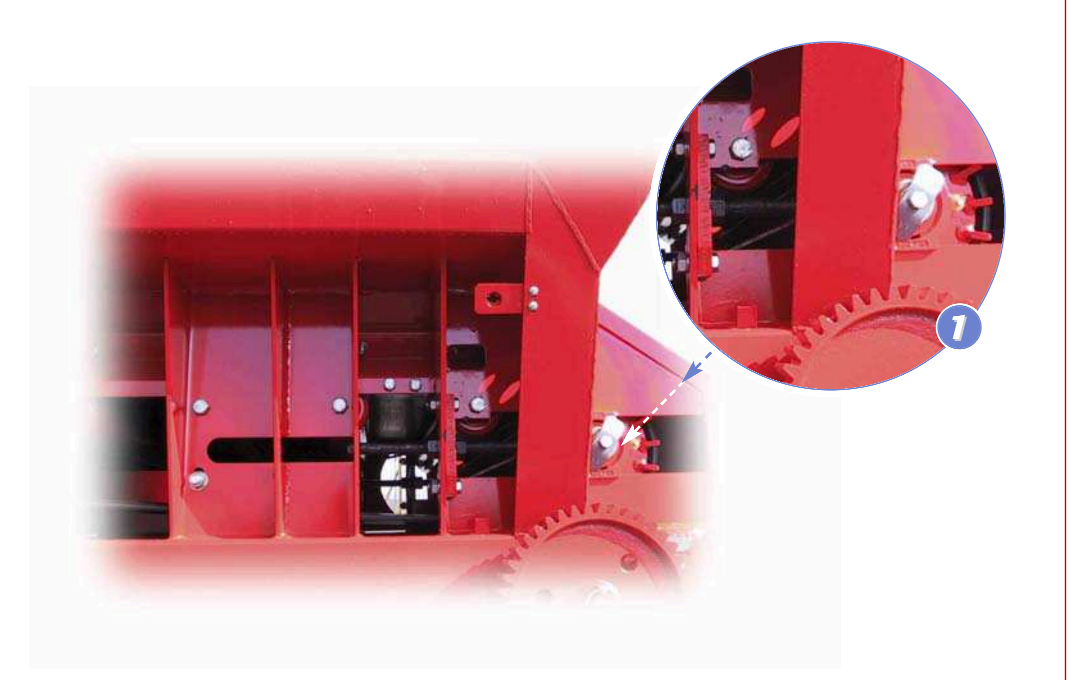
Toutefois, un long trajet chargé peut provoquer un tassement de l'engrais, et un blocage au redémarrage.

Dans ce cas, le blocage se produit dans les 50 cm situés juste avant la trappe; au redémarrage, la sécurité située sur la transmission DPA, (limiteur de couple à cames et ressorts) se déclenche.

Il suffit alors de débloquer sur cette longueur (manche de pelle pour déstabiliser la masse d'engrais bloquée), pour que la machine reparte normalement.

A la fin de la journée de travail
→ vous devez vider complètement la trémie.

A







Avant utilisation, consulter le manuel d'utilisation et respecter les règles de sécurité.
Contrôler régulièrement la tension du tapis.

A Réglage de la machine

• Poutre d'éclatement

Pour l'épandage de la plupart des produits, la poutre d'éclatement longitudinale élimine les problèmes de tassement au chargement et pendant le transport.
Elle supprime les effets de voûte pendant l'extraction. On obtient ainsi une alimentation constante du produit jusqu'à la vidange totale de la trémie.
La machine assure donc un épandage régulier de tous types d'engrais granulés et d'amendements secs ou humides, et de produits particulièrement difficiles à épandre, comme les produits organiques ou la chaux humide.
Certains appareils de forte capacité possèdent, en plus de leurs 2 poutres d'éclatement longitudinales des toits anti-tassement qui doivent être positionnés de la façon suivante:

Pour XXL 242:

→ *Un premier toit anti-tassement en butée sur la face avant de la trémie, puis un deuxième espacé de 20 cm du premier.*

Pour XXL 292:

→ *Un premier toit anti-tassement en butée sur la face avant de la trémie, puis un deuxième espacé de 20 cm du premier, puis un troisième espacé de 50 cm du deuxième, puis un quatrième espacé de 50 cm du troisième.*

• Tapis

Il est possible qu'après plusieurs heures de fonctionnement, et bien souvent lors de la première mise en service, le tapis se détende légèrement.
On obtiendra alors un glissement du tambour d'entraînement sous la bande.

Remède:

→ *Tendre le tapis modérément au moyen des 2 paliers tendeurs ❶, afin d'obtenir une adhérence suffisante.*

→ *Pour éviter que le tapis se déporte, ce qui provoquerait son usure prématurée, il convient de tendre les 2 paliers tendeurs de manière identique.*

Les guides en ertalon évitent le déplacement du tapis hors des limites acceptables.
Mais ils ne doivent, en aucun cas, être considérés comme des pièces de frottement permanent.

Afin d'éviter d'éventuels dommages sur la mécanique, lors d'un effort violent,
(par exemple : tambour bloqué par un corps étranger, etc)
le réducteur supérieur de l'entraînement est protégé par un limiteur de couple à cames situé sur la transmission à cardan du DPA ❷.

NB: *Ce limiteur doit toujours être taré à un couple de 500 N.m maximum.*

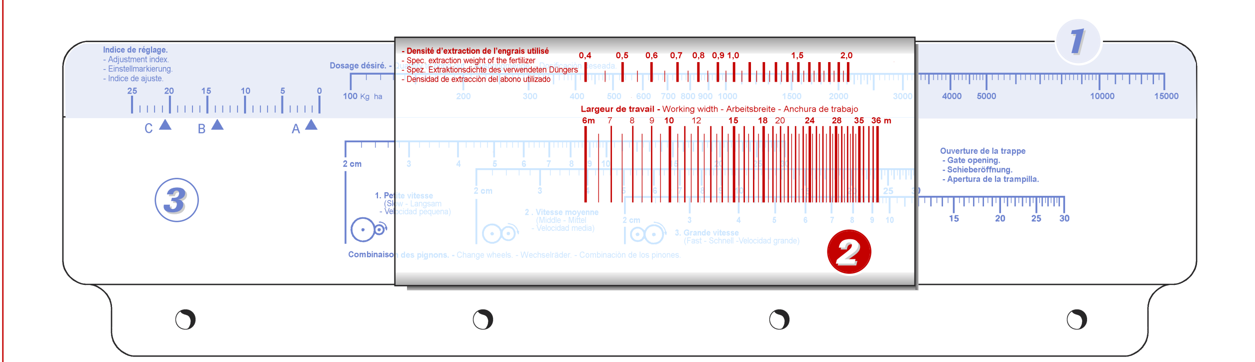


B





b)





Contrôler le débit, un nouvel étalonnage peut s'avérer nécessaire suivant les conditions.

B Réglage du débit

a) Réglage

L'Epandeur XXL est une machine avec distribution dite volumétrique.
Le débit est obtenu en jouant sur la hauteur de la trappe d'ouverture à la sortie du tapis.

Remarque:
Pour les petits débit/ha (hauteur de trappe ≤ à 4 cm) mettre en position la deuxième trappe inox (divise le débit par 3). (voir p. B6-00)

b) Réglette

La réglette de dosage, fournie avec la machine, permet de lire directement les réglages à utiliser pour obtenir le dosage désiré, en fonction de la densité et de la largeur de travail.
L'indice de réglage, dépendant des caractéristiques de la machine, et notamment du type des roues, est donné à l'arrière de la machine.
La densité à prendre en compte pour le réglage est la densité d'extraction, c'est-à-dire la densité du produit à la sortie de la trappe.
Des variations peuvent apparaître selon la nature des produits et certains paramètres extérieurs tels que l'hygrométrie, la température ambiante ou le tassement.
Il convient donc de contrôler le débit obtenu, et d'étalonner la réglette en apportant une éventuelle correction par le choix d'un indice de réglage différent.

Remarque:
Si la quantité de produit épandu est moins importante que celle désirée, choisir un indice de réglage plus fort (0---->25).
Si la quantité de produit épandu est plus importante que celle désirée, choisir un indice de réglage plus faible (25---->0).

Le tableau ci-dessous donne les «indices de réglage» correspondant aux principales montes de pneumatiques.
L'indice de la machine est rappelé par un autocollant situé à l'arrière, à proximité de la trappe.

	Désignation pneumatiques	Indice de réglage
XXL 242	600/55 - 26,5	4 C
	700/50 - 26,5	4 C
	710/50 - 26,5	5 C
	680/55 - R 26,5	6 C
XXL 292	600/60 - 30,5	7 C
	700/50 - 30,5	7 C
	650/65 - 30,5	9 C
	750/60 - 30,5	9 C

Autres pneumatiques nous consulter

B

a) b) c)

1. Petite vitesse
(Slow - Langsam
- Velocidad pequena)

Combinaison des pignons.

Pour votre sécurité, le changement de la combinaison doit se faire impérativement moteur du tracteur à l'arrêt.

B ***Votre épandeur est un XXL 242 avec des pneumatiques 600/55 - 26,5 12PR.***

Le tableau (p. 25) vous donne comme indice de réglage : ***4 C.***

→ *Sur votre réglette* ❶ *Positionner l'indice de réglage 4 en face du repère C* ❸.
→ *Déterminer alors le réglage de l'appareil à l'aide du curseur* ❷, *en prenant bien garde de maintenir les deux parties de la réglette dans la même position relative.*

L'ouverture de la trappe se lit directement sur le réglet, situé du côté droit de la trappe. L'ouverture donnée par la réglette doit être mesurée entre le fond du tapis et le bord inférieur de la trappe.

Les trois vitesses (1, 2 ou 3) de la bande transporteuse sont obtenues en combinant les pignons à l'intérieur du carter arrière droit suivant les schémas.

Exemple:

a) XXL 242 (indice de réglage 4C)

b) *Epandage à* ***1000 kg/ha***
- *engrais de densité* ***1,2 Kg/l***
- *sur une largeur de travail de* ***12m*** *:*

Nous pourrions choisir la combinaison de pignons:
"2. vitesse moyenne" et ouvrir la trappe de 2,9 cm, mais nous opterons de préférence pour la vitesse correspondant à la plus grande ouverture de trappe.

Dans le cas présent:

c) *La combinaison de pignon:*
1. vitesse lente *et ouvrir la trappe de:* ***6,4 cm.***

Nota:
Chaque pignon porte un repère au niveau d'une des 6 cannelures 1" 3/4.
Pour les entraînements par 2 séries de pignon, il faut les monter avec les repères alignés.

C

Champ

Route

DÉBRAYAGE DE ROUTE

AV AR

Renvoi d'angle
Pignon DPA
La vis de réglage vient en butée
3 Ressorts de rappel
Commande manuelle de débrayage de route par cable

POSITION DÉBRAYÉE

AV AR

Le pignon est totalement dégagé de la chaîne à goujons
Vis de butée de réglage de l'entraînement du pignon DPA
Support articulé du renvoi d'angle
Cloche et chaîne à goujons
Essieu

EMBRAYAGE HYD. À CRABOTS

Vue de côté

Crabot fixe
Coulisseau
Crabot mobile
Ressort de rappel
2 mm
Ressort de rappel

Position embrayée
vérin tige rentrée
1 à 2 mm
Vue de dessus

Position débrayée
vérin tige sortie
3 mm
Vue de dessus



Vérifier qu'il n'y ait personne dans la zone de travail avant d'embrayer le tapis et la PDF.

C Embrayage et débrayage du tapis convoyeur

L'épandeur est équipé d'une commande mécanique de débrayage de route et d'une commande hydraulique d'embrayage :

La commande mécanique permet le débrayage intégral à la roue (intéressant lors de longs trajets)

❶ **COMMANDE MÉCANIQUE:**
la position DÉBRAYÉE correspond au levier tiré.
(voir photo C) Position route.

Lors du déplacement du matériel entre le lieu de chargement et le champ, même si l'équipement hydraulique du tracteur permet l'utilisation de la commande hydraulique d'embrayage:
→ actionner le levier mécanique en le tirant vers le tracteur (débrayage), et le bloquer en plaçant la goupille de sécurité : de cette manière, même en cas de défaillance du système hydraulique, il n'y a pas de risque d'embrayage intempestif.

❷ **COMMANDE HYDRAULIQUE:**
Le cas échéant, à brancher sur un distributeur simple effet du tracteur.
L'action sur le distributeur a pour effet de DEBRAYER.
Le tapis sera donc embrayé si le distributeur est relâché.

Attention:
Le vérin simple effet de l'embrayage, sous l'action des ressorts de rappel, permet d'embrayer à nouveau lorsque l'on relâche le levier du distributeur.
Cependant afin d'obtenir l'embrayage total et le décollement de 1 à 2 mm du coulisseau
→ Il faut maintenir le levier pendant quelques secondes, ou bien le bouton de commande si l'appareil est équipé d'une centrale hydraulique.

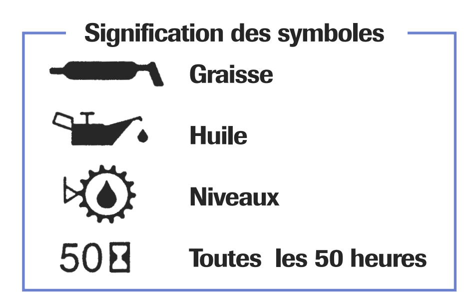
Il faut laisser tourner les doubles disques dans les virages, pour ne pas avoir à les relancer ensuite.

Il faut arrêter les vis (rampes d'épandage) dans les virages, pour qu'elles restent pleines et que le redémarrage soit immédiat après le virage.

A chaque extrémité du champ
→ il faut débrayer le tapis convoyeur pour arrêter l'épandage pendant le virage.
→ Embrayer à nouveau lorsque l'arrière de la machine se trouve à environ 20m du bord du champ.









Toute intervention sur l'épandeur doit être effectuée par une personne ayant eu connaissance du manuel d'utilisation. Pour les interventions de lavage et d'entretien, veuillez porter des gants et des lunettes de protection.
Le lavage devra être effectué sur une aire de nettoyage prévue à cet effet pour la récupération des eaux. Les pièces usagées devront être apportées à votre revendeur pour y être recyclées.

Les épandeurs PROLOG sont construits pour servir pendant de longues années.
Ceci suppose bien sûr un certain entretien de la machine.

- Le tapis convoyeur est en caoutchouc.
  → Il suffit de veiller à sa tension, en particulier à la mise en route, le tapis s'allongeant toujours un peu pendant le rodage.

- Les roulements à billes utilisés dans la construction sont du type «graissés à vie». Cependant, au cours de l'utilisation de l'épandeur, et essentiellement au moment du lavage, les conditions sont très défavorables.

NOUS VOUS CONSEILLONS:

→ De ne pas diriger les jets des laveurs à haute pression directement sur les roulements.

→ De graisser après le lavage de façon à éliminer l'eau chargée d'engrais qui aurait pu pénétrer dans un roulement dont l'étanchéité ne serait plus parfaite.

→ Ne pas insister en graissant sur des paliers dont les roulements sont neufs, les joints d'étanchéité risqueraient d'en souffrir.

A Entretien pendant la campagne

→ Veuillez consulter également les instructions données par le constructeur des transmissions à cardan qui figurent sur les notices fixées sur les protecteurs lors de la livraison.

- **TOUS LES JOURS**

→ **GRAISSER:**

AVEC DE LA GRAISSE À ROULEMENTS: les 2 graisseurs de croisillons de transmission:
- tracteur-machine
- du DPA

AVEC DE LA GRAISSE À ROULEMENTS: Le graisseur:
- du pignon du DPA
- du coulisseau d'embrayage
- du moyeu de flèche avant
- des paliers de l'axe de flèche
- de la transmission avant du DPA

AVEC DE L'HUILE:
- les 2 chapes de fourchette d'embrayage



A





Localisation du graisseur des tubes coulissants de la transmission DPA avant
(faire glisser le protecteur plastique noir)



La durée de vie et le bon fonctionnement de votre machine dépendent essentiellement des soins que vous lui apporterez.
Réaliser l'opération de pulvérisation dans un local bien aéré, voire même à l'extérieur.

A → *Vérifier le niveau du réducteur*
huile recommandée ➙ total carter EP 220
quantité ➙ 2,5 l

→ *Il est conseillé de changer l'huile:*
Après les premières 50 heures de fonctionnement, 1000 heures

- ***Toutes les 30 heures:***

DISTRIBUTEUR CENTRIFUGE HYDRAULIQUE:

→ ***VÉRIFIER:***
l'état des joints des moteurs hydrauliques.

→ ***VÉRIFIER ET CHANGER:***
si besoin est, les ailettes de dispersion.

→ ***VÉRIFIER:***
le serrage des boulons.

→ ***GRAISSER:***
avec de la graisse à roulements: les 2 graisseurs du bloc centrifuge.

RAMPE D'ÉPANDAGE HYDRAULIQUE:

→ ***VÉRIFIER:*** *l'alignement des extensions.*
→ ***VÉRIFIER:*** *l'état et la tension des tirants de haubannage.*
→ ***VÉRIFIER:*** *l'état des manchons d'entraînement des filets.*
→ ***VÉRIFIER:*** *l'état des filets, des paliers.*
→ ***VÉRIFIER:*** *le serrage des boulons.*
→ ***VÉRIFIER:*** *l'état général et le bon fonctionnement des sécurités de rampes.*
→ ***VÉRIFIER:*** *l'état des rouleaux anti-vibration.*
→ ***VÉRIFIER:*** *l'état des flexibles hydrauliques, des raccords, des joints des vérins et des moteurs hydrauliques.*
→ ***GRAISSER:*** *avec de la graisse à roulement:*
les 2 graisseurs des sécurités de rampes.
les 2 graisseurs des paliers.
les 2 graisseurs des bras d'articulation.
les 4 graisseurs des rotules des vérins.

3

A





Nettoyer la machine dès la fin des épandages pour éviter l'incrustation des produits dans la peinture et le métal.
Ne pas diriger le jet directement sur les roulements.

A • *Après chaque lavage*

→ **GRAISSER TOUS LES POINTS PRÉCÉDEMMENT CITÉS, AINSI QUE:**

les 2 graisseurs des 2 paliers tendeurs avant et les tiges filetées de tension.
les 4 graisseurs des 4 paliers bridés (arbre d'embrayage et du tambour d'entraînement).
les 2 graisseurs des 2 paliers de la transmission sous machine.
les 2 graisseurs de fixation des ressorts à lames.
la glissière supportant le système centrifuge.

→ **HUILER:**

Toutes les parties mobiles.

→ **PULVÉRISER:**

L'ensemble de la machine.

→ **NETTOYER:**

Pour la bâche utiliser un produit spécial pour P.V.C.

REMARQUE:

→ *Ne jamais recharger la machine si celle-ci est encore humide.*

→ *Par temps sec, il n'est pas conseillé de laver une machine simplement poussiéreuse si elle doit resservir peu de temps après.*

B





B Remisage

• **Roues et freins et suspensions**
→ *Débloquer et resserrer les écrous de roue pour éviter leur grippage.*
→ *Nettoyer et huiler les articulations du système de freinage.*
(pour les essieux équipés de graisseurs, 2 coups de pompe à graisse maxi)
→ *Vérifier le jeu latéral des roulements en secouant la roue.*
→ *Resserrer les roulements si nécessaire.*
→ *Vérifier l'état des brides des ressorts de flèche et d'essieux.*
→ *Vérifier l'état des goupilles cylindriques fendues sur les axes de maintien des biellettes de réglage du ressort de flèche.*

• **Trémie de l'épandeur**
→ *Vérifier la tension du tapis convoyeur, retendre si nécessaire.*

• **Transmissions**
→ *Démonter la transmission à cardan tracteur-machine.*
→ *Nettoyer et graisser, y compris les bouts d'arbres cannelés de l'arbre du multiplicateur de pompe.*
→ *Puis poser la transmission sur son support.*

La transmission à cardan du DPA
→ *Démonter, nettoyer tubes métalliques et protecteurs.*
→ *Nettoyer.*
→ *Vérifier les croisillons.*
→ *Graisser*
→ *Remonter.*

• **Débit proportionnel à l'avancement (DPA)**
→ *Nettoyer et huiler la chaîne de cloche fixée sur le tambour de frein.*
→ *Vérifier l'étanchéité des réducteurs et faire les niveaux si des fuites sont apparues.*
→ *Nettoyer les arbres cannelés dans le boîtier à engrenage, graisser, et remonter les engrenages.*

• **Trappe de réglage**
→ *Nettoyer et huiler l'axe de trappe ainsi que la vis de blocage.*
→ *Nettoyer les chaînes.*

• **Partie avant**
→ *Nettoyer avec du dégrippant les leviers d'embrayage et de freinage.*

• **Protection**
→ *Après toutes ces vérifications, il est recommandé de faire une pulvérisation d'un produit de protection.*

C



Suivre les instructions.



C Avant de recommencer une saison d'épandage

→ *Reprendre tous les points de graissage et d'entretien cités précédemment.*

→ *Resserrer les écrous de roues:*
- *après 1 heure*
- *puis 8 heures de travail.*

Après avoir enlevé les capots latéraux, pour un éventuel nettoyage ou pour une intervention mécanique:

→ *Vérifier que les fixations quart de tour soient correctement verrouillées.*



A



Suivre les instructions.

A Bâche enrouleur ❶

Montage usine

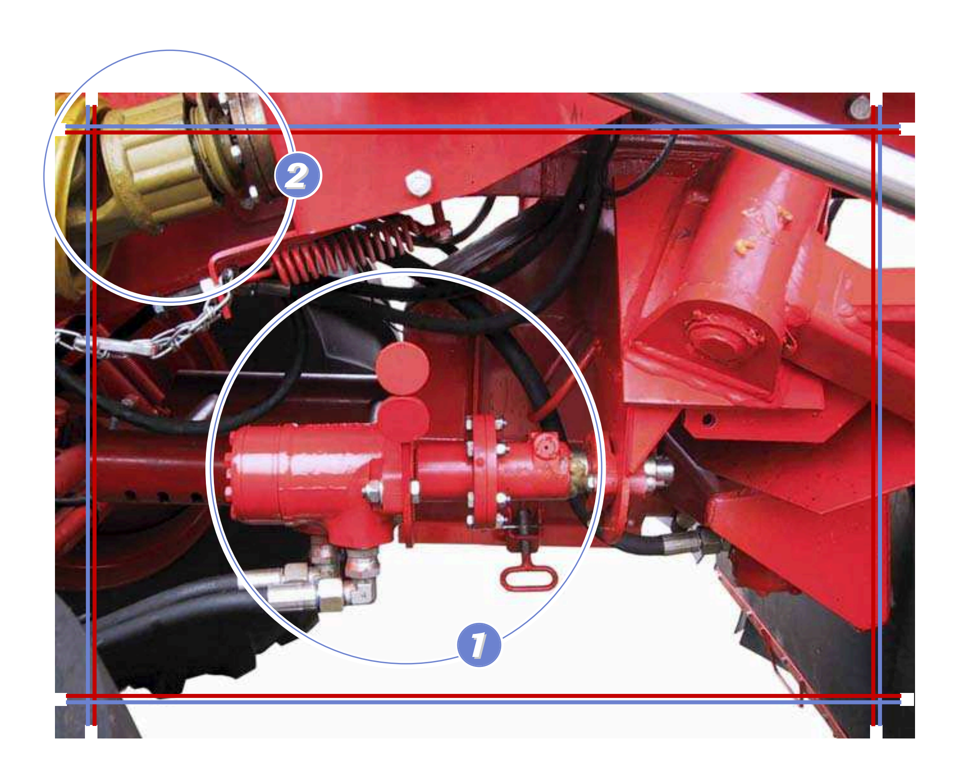
Pour retirer les élastiques de maintien de la bâche
→ Utiliser la tige ❷ placée dans le tube enrouleur ou sur la face avant de la trémie.

B Rehausse

Dans le cas particulier de montage après livraison, à deux personnes:
→ boulonner les 4 panneaux entre eux posés sur la trémie.

4

C



C Vidange à l'arrêt hydraulique

Ce kit est composé d'un moteur hydraulique ❶ qui reste à demeure sur la machine.

→ *Il faut positionner le moteur hydraulique en lieu et place du cardan DPA ❷.*

Le branchement hydraulique est à effectuer, le cas échéant, sur un distributeur hydraulique double effet.

Dans ce cas pour le fonctionnement, le débit doit être au maximum de 50l/mn et à une pression de 150 bars au maximum.

NOTA :
Le circuit est pourvu d'un clapet anti-retour, dont le rôle est de permettre l'entraînement du tapis dans le sens normal de marche.

Lors d'une inversion du branchement des flexibles hydrauliques, le moteur hydraulique ne fonctionne pas.
→ *Il faut alors inverser le branchement.*



B

Réf: 5006 1440

Réf: 5006 1230

"25" (Réf: 5006 0870)
"40" (Réf: 5006 1170)

Réf: 5006 0310

Réf: 5006 0070

Réf: 5006 1550

Réf: 5006 0740

Réf: 5006 0050

Réf: 5006 1560

Réf: 5006 1290

Réf: 5006 0960

Réf: 5006 0740

Réf: 5006 1490 (simple essieu)
Réf: 5006 0970 (double essieu)

Réf: 5006 0570

Réf: 5006 1580

Réf: 5006 1300

Réf: 5006 0960

Réf: 5006 1540

Réf: 5006 1550

"540" Réf: 5006 0880
"1000" Réf: 5006 0890

Réf: 5006 1600

Réf: 5006 0080

Réf: 5006 1710 (XXL 242)
Réf: 5006 1760 (XXL 292)

Réf: 5006 0730

Des étiquettes adhésives relatives à la sécurité ont été placées sur votre machine. Leur but est de contribuer à votre sécurité et à celle d'autrui. Lisez leur contenu et contrôlez leur emplacement. Revoyez les étiquettes ainsi que les instructions contenues dans la notice d'instructions avec l'opérateur de la machine. Gardez les étiquettes propres et lisibles. Remplacez-les lorsqu'elles sont détériorées.

A Identification

Lors de la prise en charge de votre machine, notez les informations suivantes : sur la page *-**1**-*

Numéro de la machine :

Type de machine :

Accessoires :

Conserver le "certificat des Mines"

B Autocollants

Ces pictogrammes sont préventifs. Ils participent à assurer la sécurité de l'utilisateur de l'épandeur.
→ Assurez-vous qu'ils soient toujours visibles.

C Caractéristiques techniques

	XXL 242	XXL 292
Longueur	7,54 m	9,04 m
Largeur (peut varier en fonction de l'équipement) (maxi : 3,00 m en version hors code)	maxi: 2,550 m	maxi: 2,550m
Hauteur de chargement (peut varier en fonction de l'équipement)	maxi: 2,92 m	maxi: 3,09 m
Voie de l'essieu	2,15 m	2,15 m
Poids total en charge	23900 Kg	28900 Kg
Poids à vide (peut varier en fonction de l'équipement)	5900 Kg	7500 Kg
Report de charge (peut varier suivant le remplissage)	3000 Kg	3000 Kg
Capacité (sans rehausse, ni bâche à enrouleur)	9500 L	12500 L
Capacité (avec rehausse, et bâche à enrouleur)	14500 L	18500 L
Pneumatiques (montes autorisées)	600/55 - 26,5 12 PR	600/60 - 30,5 12 PR
	700/50 - 26,5 12 PR	700/50 - 30,5 12 PR
	710/50 - 26,5 170 D	650/65 x 30,5 176 D
	680/55 R 26,5	750/60 - 30,5 178 A8
Régime prise de force	1000 tr/min	1000 tr/min
	possibilité 540 tr/min avec multiplicateur de pompe à entrée 540 tr/min.	
Vitesse de circulation maximale sur route: En France	25 Km/h	25 km/h
Autres Pays (selon réglementation)	25 à 40 Km/h	25 à 40 Km/h

(Sous réserve de toute modification)

5


01/07
8 101 046